

Publié le
03/06/26

R Prefecture

006-250601499-20260423-2026_04_03-DE
Reçu le 04/05/2026



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

Extrait du registre des délibérations du Syndicat Mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

DÉLIBÉRATION N°2026-04/03 DU 23 AVRIL 2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Le Comité Syndical du Conservatoire des Alpes-Maritimes s'est réuni le jeudi 23 avril 2026 à l'Hôtel du Département en salle de réunion n°25 au C.A.D.A.M à Nice. Une convocation a été adressée par Mme Marie-Amélie GINESY, Présidente en exercice, en date du 16 avril 2026 via l'application STELA CONVOC.

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de suffrages exprimés : 54

Nombre de membres présents : 40

Pour : 54 Contre : Abstention :

Nombre de membres absents excusés : 21

Pour le Département 06 : Mme Joelle ARINI, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. Xavier BECK, Titulaire, Représenté par Mme Marie-Amélie GINESY.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. Yannick BERNARD, Titulaire, Présent.

Pour le Département 06 : Mme Christelle D'INTORNI, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : Mme Céline DUQUESNE, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 (3 voix) : Mme Sabrina FERRAND, Titulaire, Représenté par M. Yannick BERNARD.

Pour le Département 06 : Mme Pascale GUIT-NICOL, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. David KONOPNICKI, Titulaire, Représenté par M. Auguste VEROLA.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. Gérald LOMBARDO, Titulaire, Représenté par Sébastien OLHARAN.

Pour le Département 06 (3 voix) : Mme Sébastien OLHARAN, Titulaire, Présent.

Pour le Département 06 : Mme Michèle OLIVIER, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : M. Michel ROSSI, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. Auguste VEROLA, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de ANDON : Mme Carole EISENREICH, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de ASPREMONT : En attente de désignation.

Pour la Commune de BAIROLS : M. Frédéric AUDIBERT, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de BELVEDERE (1 voix) : M. Thierry GIACOMO, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de BENDEJUN : Mme Carla BOLZONELLO, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de BEUIL (1 voix) : M. Christian GUILLAUME, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de BLAUSASC (1 voix) : Mme Evelyne LABORDE, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de BREIL-SUR-ROYA : Mme Isabelle SAUVE, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de CANTARON (1 voix) : M. Christian DI MARTINO, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de CARROS (1 voix) : Mme Caroline MAESTRI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de CLANS (1 voix) : Mme Céline BICINI, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de COLOMARS (1 voix) : Mme Nicole FALCONETTI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de COURSEGOULES (1 voix) : Mme Claire DROULIN, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de DRAP (1 voix) : Mme Sabrina DIVRY, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de FONTAN : Mme Géraldine ALARCON, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de GILETTE (1 voix) : Mme Isabelle BOCCARON, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de GREOLIERES (1 voix) : Mme Patricia BUSUTTIL, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de GUILLAUMES (1 voix) : Mme Murielle BAILET-MENARDI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de ISOLA (1 voix) : Mme Francisca BLETRY, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de LA BRIGUE : Mme Sonia LANTERI, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de LA PENNE (1 voix) : Mme Marjorie ROSA, Maire, Présente.

Pour la Commune de LA ROQUETTE SUR VAR (1 voix) : Mme Nicole LABBE, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de LA TOUR SUR TINEE : En attente de désignation.

Pour la Commune de LANTOSQUE (1 voix) : M. Jean THAON, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de L'ESCARÈNE (1 voix) : M. Hervé FOUQUET, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de LEVENS (1 voix) : Mme Michèle CASTELLS, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de LUCERAM : Mme Christiane RICORT, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de MALAUSSENE : En attente de désignation.

Pour la Commune de MOULINET : En attente de désignation.

Pour la Commune de PEILLE : En attente de désignation.

Pour la Commune de PEILLON (1 voix) : M. Jean-Marc RANCUREL, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de PEONE (1 voix) : Mme Marie-Amélie GINESY, Présidente, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de PUGET-THENIERS (1 voix) : Mme Anne-Marie REDELSPERGER, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de RIMPLAS : M. Pascal GUGLIEMETTI, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de ROQUEBILLERE (1 voix) : M. Romain GUINTRAND, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de ROQUESTERON (1 voix) : Mme Annick GODART, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE : M. Thibault DESOMBRE, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de SAINT-ETIENNE-DE-TINEE (1 voix) : Mme Isabelle LOMBARD, Titulaire, Représentée par M. Jean THAON.

Pour la Commune de SAINT-MARTIN-DU-VAR (1 voix) : M. Jean-Baptiste GRAUET, Suppléant, Présent.

Pour la Commune de SAINT-MARTIN-VESUBIE (1 voix) : M. Jean-Christophe TEOBALDI, Maire, Présent.

Pour la Commune de SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE (1 voix) : Mme Jeannine MAESTRI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY (1 voix) : Mme Nicole BRUNN ROSSO, Titulaire, Présente.

AR Prefecture

006-250601499-20260423-2026_04_03-DE
Reçu le 04/05/2026

Extrait du registre des délibérations du Syndicat Mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

Pour la Commune de SIGALE : M. Rémy AUGIER-SASSY, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de SOSPEL (1 voix) : M. Renaud DETOEUF, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de TENDE (1 voix) : M. Alain BOUCHARINC, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de TOURRETTE LEVENS (1 voix) : M. Bertrand GASIGLIA, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de VALDEBLORE (1 voix) : M. Bernard MASCARELLI, Suppléant, Présent.

Pour la Commune de VILLARS-SUR-VAR (1 voix) : M. Bernard BRIQUETTI, Maire, Présent.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT que les statuts du Conservatoire des Alpes-Maritimes fixent, dans l'article 15, la composition du Bureau (1^{er} Vice-Président, 2^{ème} Vice-Président, 3^{ème} Vice-Président) ;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que le mandat au titre duquel ils ont été désignés et lors du renouvellement du Président ;

Il est proposé que les Vice-présidents soient élus l'un après l'autre et selon un vote à bulletin secret.

La Présidente invite chaque délégué titulaire qui souhaite déposer sa candidature à se faire connaître.

▪ **Election du 1^{er} Vice-Président**

La Présidente appelle les candidats à se faire connaître :

- Monsieur Auguste VEROLA propose sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Après avoir pris acte de cette candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Dépouillement réalisé par Madame DIVRY et Madame BAILET-MENARDI.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 40
- Bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- Nombre des suffrages exprimés : 54
- A obtenu Monsieur Auguste VEROLA : 54 voix "pour", élu à l'unanimité.

▪ **Election du 2^{ème} Vice-Président**

La Présidente appelle les candidats à se faire connaître :

- Monsieur Bertrand GASIGLIA, propose sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Après avoir pris acte de cette candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Dépouillement réalisé par Madame DIVRY et Madame BAILET-MENARDI.

Résultat du 1^{er} Tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 40
- Bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- Nombre des suffrages exprimés : 54
- A obtenu Monsieur Bertrand GASIGLIA : 54 voix "pour", élu à l'unanimité.

AR Prefecture

006-250601499-20260423-2026_04_03-DE
Reçu le 04/05/2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

DELIBERATION N°2026-04/03 DU 23 AVRIL 2026

Extrait du registre des délibérations du
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

▪ **Election du 3^{ème} Vice-Président**

La Présidente appelle les candidats à se faire connaître :

- Monsieur Yannick BERNARD propose sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Après avoir pris acte de cette candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Dépouillement réalisé par Madame DIVRY et Madame BAILET-MENARDI.

Résultat du 1^{er} Tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 40
- Bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- Nombre des suffrages exprimés : 54
- A obtenu Monsieur Yannick BERNARD : 54 voix "pour", élu à l'unanimité.

**APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE,
LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

PROCLAME

- Monsieur Auguste VEROLA, 1^{er} Vice-Président immédiatement installé dans ses fonctions ;
- Monsieur Bertrand GASIGLIA, 2^{ème} Vice-Président immédiatement installé dans ses fonctions ;
- Monsieur Yannick BERNARD, 3^{ème} Vice-Président immédiatement installé dans ses fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

**La Présidente,
Marie-Amélie GINESY
Maire de Péone**

